

## LE LOGEMENT, UN INDICATEUR DE FAIBLE URBANISATION A PO (BURKINA FASO)

### HOUSING, AN INDICATOR OF LOW URBANIZATION IN PO (BURKINA FASO)

**Rawelguy Ulysse Emmanuel OUEDRAOGO**

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina-Faso

[ouedraogoemma2016@gmail.com](mailto:ouedraogoemma2016@gmail.com)

**Résumé :** Le Burkina Faso a créé des centres urbains dans le cadre de la décentralisation administrative et politique du pays. Ces dits centres ne disposent malheureusement pas de ressources économiques pour relever les nombreux défis qui se posent à eux. Dans la commune de Pô, le nombre croissant des habitants annihile les actions municipales en matière de logement. Cette problématique est alors placée au centre des préoccupations à cause de la production individuelle du logement qui impressionne aussi bien au niveau de la répartition spatiale qu'au niveau de la diversité des constructions. La présente étude analyse les déterminants de production du logement dans la ville de Pô ainsi que leur couverture spatiale. La méthodologie adoptée pour cette étude a concerné essentiellement la recherche documentaire, la collecte des données qualitatives et quantitatives et leur traitement. L'étude a montré que les terrains à construire ont été acquis soit par achat, soit par don. Les propriétaires terriens encouragent et justifient ce mode d'acquisition par une diversité d'intérêts. Enfin, la ville repousse ses limites à cause d'une transformation anarchique et fait face à plusieurs conséquences qui sont générées en lien avec l'étalement urbain.

**Mots-clés :** petite ville- logement- Pô-Burkina-Faso

**Abstract :** Burkina Faso has created urban centers as part of the administrative and political decentralization of the country. Unfortunately, these centers do not have the economic resources to meet the many challenges they face. In the municipality of Pô, the growing number of inhabitants is annihilating municipal actions in the area of housing. This problem is at the center of the concerns because of the individual production of housing which impresses as well at the level of the spatial distribution as at the level of the diversity of the constructions. This study analyzes the determinants of housing production in the city of Po and their spatial coverage. The methodology adopted for this study was essentially documentary research, qualitative and quantitative data collection and processing. The study showed that the land for construction was acquired either by purchase or by donation. The landowners encourage and justify this mode of acquisition by a diversity of interests. Finally, the city pushes its limits because of anarchic transformation and faces several consequences that are generated in connection with urban sprawl.

**Keywords:** small town - housing - Po - Burkina Faso

### Introduction

Depuis 1960, période des indépendances, le fait urbain marque l'Afrique au sud du Sahara. Phénomène récent, si on considère l'urbanisation dans le monde, il se particularise par une croissance accélérée et soutenu de plus de 4% par an. De plus, il se caractérise par une extension spatiale démesurée (R. Soumbougma, 2019, p.5) et une absence d'un cadre de vie sain pour une population de plus en plus nombreuse. Les conséquences d'une telle urbanisation sont l'accentuation des disparités sociales et

l'accroissement de la crise de logement dans les centres urbains (S. Sawadogo, 2019, p.1)

Les villes africaines englobent les espaces ruraux environnants afin de satisfaire aux demandes sans cesse de logements. Il en résulte alors un fort taux de croissance démographique dans ces zones périphériques dépourvues d'équipements socio-économiques de base (Tac Economic, 2017, p. 21). Les résidents y ont recours à l'auto-construction pour bâtir des maisons et en devenir propriétaires. L'auto-construction y connaît une expansion non seulement à cause du taux élevé des crédits immobiliers accordés par des banques commerciales, du coût élevé des matériaux de construction mais aussi à cause du prix du loyer en perpétuelle augmentation. Ces habitations construites malheureusement sans tenir compte des normes de construction et qui mettent en péril la vie des résidents ou leur santé étaient au centre des préoccupations de l'ONU en 2015. En effet, les différents pays membres du système des nations unies ont voulu à l'échelle de 2020 améliorer sensiblement les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis (ONU, 2015, p.60). Cette ambition peine à se réaliser malgré l'engagement pris lors de la deuxième Conférence Mondiale sur le Logement pour la promotion des politiques de logements (ONU-Habitat, 2017, p.14). Les ambitions ou actions se sont révélées parfois inadaptées, irréalistes et donc inappropriées. La persistance de la crise du logement surtout dans les pays du Sud et l'augmentation des mal-logés sont les principales conséquences en lien avec la non application des différentes recommandations.

De manière singulière, le Burkina Faso a défini plusieurs stratégies et adopté des politiques afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de leur offrir des maisons à coût abordable. Cependant, des inégalités et insuffisances persistent à cause de la limitation de l'offre locative, de l'insuffisance des parcelles dégagées, de la spéculation foncière et surtout des conditions socioéconomiques des populations (B. Hema, 2011, p 6 ; PNHDU, 2008, p 53).

La ville de Pô n'est pas en marge des problèmes urbains ci-dessus cités. Ville frontalière avec la république du Ghana, elle connaît non seulement un taux d'urbanisation en hausse passé de 1,32% en 1996 à 4% en 2017 mais aussi un développement spectaculaire tant sur le plan spatial que démographique. L'expansion urbaine se distingue aussi par le mode de peuplement, le type de construction et la modification des conditions de vie des citoyens dans cette partie du pays. C'est ce contexte que cette recherche analyse les déterminants de production du logement dans la ville de Pô ainsi que leur couverture spatiale. Le présent article se structure autour de la présentation du site d'étude et de l'approche méthodologique, des spécificités de logement et des conséquences qui en découlent.

## **1. Site de recherche et méthodologie**

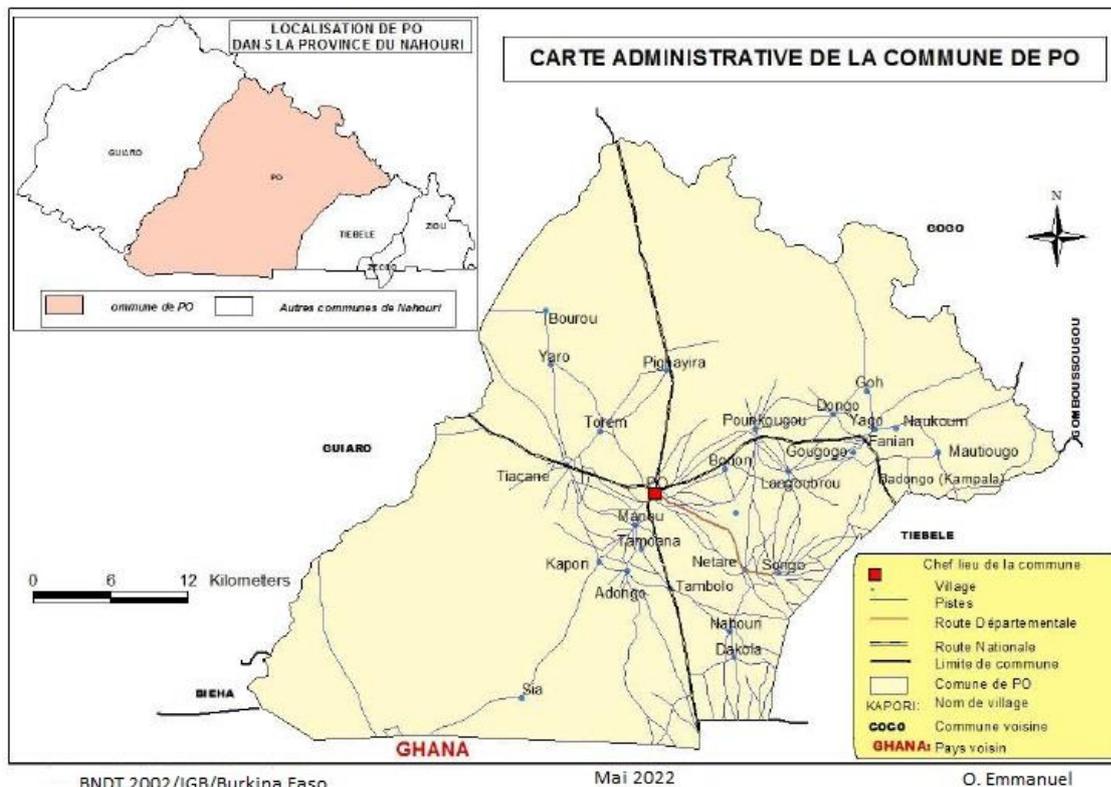
### **1.1. Localisation du site d'étude**

La commune urbaine de Pô est située dans la partie sud du Burkina Faso, entre 11° et 11°30 de latitude nord et entre 1°30 et 0°40 de longitude Ouest. Administrativement, elle est le chef-lieu de province du Nahouri, compte 25 villages, 8 secteurs et couvre une superficie de 1642 km<sup>2</sup>. Elle est située à 145 km de Ouagadougou et à 90km de Manga, chef-lieu de la région administrative du Centre-Sud. Pô est limitée au Nord par le parc national Kaboré Tambi, à l'Est par les

communes de Tiébélé et de Gombousgou, à l'Ouest par la commune de Guiaro et au sud par la république du Ghana (carte n°1)

L'analyse des caractéristiques du milieu permet d'observer pour ce qui concerne le relief, une diversité de formations rocheuses (roches métamorphiques composées de schistes et de quartzites, roches granitiques hétérogènes largement répandues, etc.). Les zones de plaine et de plateaux se côtoient et rendent complexes non seulement la réalisation des différents aménagements mais aussi la construction des logements. La commune bénéficie dans l'ensemble d'une bonne pluviométrie (en moyenne 1000mm/an) et dispose des sols à potentialités variables permettant de diversifier les productions culturales (céréales, tubercules, cultures maraîchères, fruitières, cotonnières et autres cultures de rentes.

**Carte n°1 : Localisation de la zone d'étude**



Pô, chef-lieu de commune, de province et situé à la frontière avec la république du Ghana offre plusieurs possibilités d'emploi aux jeunes qui n'hésitent pas à y migrer à cause des avantages climatiques (activités agropastorales) ou de la diversité d'activités du secteur informel. La ville connaît ainsi une augmentation du croît démographique à cause de la migration et du croît naturel. De 2006 à 2019, la population de la cité est passée de 51 552 habitants à 64 426 habitants. La population du centre urbain quant à elle a connu aussi une augmentation de 3760 personnes, passant de 24 320 habitants en 2006 à 28 080 habitants en 2019 (RGPH, 2019).

La commune se distingue par une diversité ethnique et religieuse. L'ethnie majoritaire demeure le Kassena (52 % de la population) puis vient par ordre d'importance le mossi (20,75%), le bissa (2,50%) et enfin le peulh (1,75 %). La religion traditionnelle africaine

est la plus pratiquée (54% de la population). La structure par sexe donne une proportion importante de femmes (50,13 %) à cause de la migration des hommes dans les villes du Ghana. La commune compte plus de jeunes (56,88 %) quand on considère la structure par âge. Cette forte présence des jeunes aura pour conséquence une forte demande des populations en services sociaux (écoles, CSPS, forages, latrines...) et en logements.

## 1.2. *Approche méthodologique*

Cette rubrique comprend l'exploitation documentaire et les travaux de terrain. La méthodologie de travail s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'observation directe des faits et la collecte d'informations auprès de la population cible.

L'exploitation documentaire a consisté à recueillir des données sur les villes secondaires, les villes transfrontalières et les politiques de logements en vigueur dans les pays africains.

Les enquêtes de terrain, menées d'octobre 2020 à juin 2021, ont concerné les services administratifs et les chefs de ménages. La première phase de ce travail de terrain, réalisée à partir d'un guide d'entretien, a concerné les représentants de structures administratives et communales. Les échanges ont principalement porté sur les logiques de construction de logement à Pô, sur l'importance de l'urbanisation de la commune et de ses espaces environnants. La deuxième phase a consisté à soumettre un questionnaire aux 150 chefs de ménages qui ont été identifiés sur la base du choix raisonné au niveau des 8 secteurs que compte Pô. Cette phase a permis de recueillir les informations sur l'urbanisation, les logiques de construction selon les citoyens, leurs attentes et suggestions afin de transformer Pô en un véritable centre urbain.

Le séjour sur le site a permis d'observer à travers les sorties et visites, les constructions en cours, d'apprécier la dynamique de l'urbanisation et de vérifier certaines informations recueillies

Les données collectées ont été traitées avec le logiciel Excel. Elles ont été traduites sous forme de tableaux ou de graphes. Ces différents traitements ont permis d'obtenir les résultats dont l'essentiel se présente comme suit : (i) l'analyse des caractéristiques socio-économiques des enquêtés, (ii) la différence au sein des habitats et enfin (iii) les transformations spatiales et socioéconomiques engendrées.

## 2. **Resultats**

### 2.1. *Caractéristiques socio-économiques de la population enquêtée*

L'analyse des caractéristiques socio-économiques révèle une situation d'hétérogénéité des chefs de ménages. Le sexe masculin constitue le sexe dominant (95 % des enquêtés). La faible représentativité des femmes peut être comprise par le statut de la femme dans la société traditionnelle et la prédominance des règles sociétales qui ne favorisent pas l'accès à la terre aux femmes. Selon le statut matrimonial, on distingue 62 % des chefs de ménages mariés. Ensuite, on a les célibataires (29 %) et les veufs/veuves (9 %)

Le niveau global d'instruction de la population cible est faible et se justifie en grande partie par la pauvreté (77 % des enquêtés). Le constat d'ensemble révèle 47,33 % des enquêtés qui sont sans un niveau d'instruction. Simultanément, on note que 19,33 %

des chefs de ménage ont un niveau primaire et que 14,67 % ont le niveau secondaire (lycée et collège). Moins de 2 % des enquêtés ont un niveau supérieur (baccalauréat et plus), constitués des agents de l'administration publique ou privée.

Le statut de l'occupant permet de distinguer deux grandes catégories. Celle des propriétaires de logements (89,33%) et celle des locataires (10,67%). Les propriétaires sont majoritairement constitués de populations autochtones bénéficiaires de parcelles avec les opérations d'aménagement urbain ou qui ont acquis leurs terres avec les propriétaires terriens dans des zones périphériques de la ville. Quant aux locataires qui sont principalement des agents de l'administration ou des commerçants, ils occupent les logements localisés au centre-ville.

Les activités socioéconomiques pratiquées dans la ville de Pô sont diverses et variées. Le secteur agricole occupe 51 % des enquêtés. Il est suivi de celui du commerce (17 %), et des autres secteurs comme la maçonnerie la soudure, la peinture, la couture, la restauration, la mécanique (19 %), du transport (6 %), des déclarants en douane (3 %). Les agents de l'administration représentent 4 % des enquêtés. Les résultats de l'enquête montrent que 90 % de la population cible exerce dans le secteur informel. Ils révèlent aussi que les chefs de ménages gagnent mensuellement entre 50 000 et plus de 300 000 F CFA. On remarque que 56,67 % d'entre eux déclarent obtenir une recette mensuelle inférieure à 100 000 F CFA, 40 % gagnent entre 100 000 F CFA et 300 000 F CFA et 3,33% obtiennent plus de 300 000 F CFA par mois (Tableau n°1)

**Tableau n°1 : Revenus mensuels des enquêtés**

Revenus (Fr CFA)	Effectif	Pourcentage (%)
-de 50 000	37	24,67
[50 000- 100 000[	48	32
[100 000- 150 000[	30	20
[150 000- 200 000[	12	8
[200 000- 250 000[	8	5,33
[250 000- 300 000[	10	6,67
+ de 300 000	5	3,33
	<b>150</b>	<b>100</b>

*Source : Enquêtes de terrain, 2020*

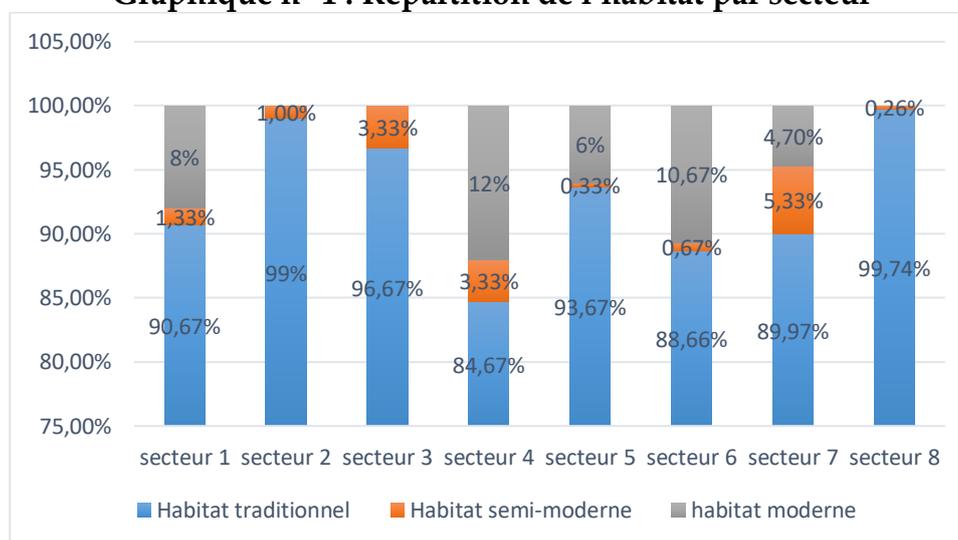
## 2.2. Un habitat différencié spatialement et selon le standing

Les résultats de l'enquête auprès des ménages permettent de distinguer différents standings de l'habitat à Pô. L'habitat dans la ville se caractérise respectivement par le logement traditionnel (44 %) qui se retrouve dans les 8 secteurs que compte la ville. Le banco ou le banco amélioré constitue le matériau utilisé dans ce type de construction. Les latrines de type traditionnel dans 95 % de ce type d'habitat sont utilisées simultanément pour recueillir les fèces et l'eau de la douche. D'autres personnes n'ont malheureusement pas de toilettes (5 %) et exploitent celles des voisins. La seconde catégorie d'habitat est celui du logement semi-moderne (42 %) caractérisé par le banco enduit de ciment. Ces habitats tout comme ceux du type traditionnel sont

en rez-de-chaussée et se retrouvent aussi dans tous les secteurs de la ville. Dans cette catégorie, on constate que les chefs de ménages valorisent progressivement leurs habitations. Les latrines à fosse étanche se distinguent des douches, même si l'eau des douches coulent parfois à fleur du sol ruisselant dans la ruelle du fait de l'absence de fosse septique.

La troisième catégorie d'habitat concerne celui du logement moderne (14 %) réalisé avec des matériaux définitifs. Ce type d'habitat tend à prendre la place des constructions avec les matériaux en banco ou semi-finis à cause de la durabilité. On retrouve des réalisations en rez-de-chaussée ou en duplex avec des latrines différentes des douches. Des douches que l'on retrouve aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. En dehors des secteurs 2, 3 et 8, on a pu identifier ce type d'habitat dans les autres secteurs que compte la ville. La répartition spatiale des types d'habitat dans la ville est présentée par le graphique n°1

**Graphique n° 1 : Répartition de l'habitat par secteur**



*Source : Enquêtes de terrain, 2020*

Les différents logements se distinguent aussi par le nombre de pièces d'habitations constitutives et la présence d'une clôture. Dans les habitats de type traditionnel, on constate la prédominance des bâtis à une (01) et (02) pièces d'habitation. Quant aux bâtis ayant entre deux (02) et quatre (04) pièces d'habitation, on les retrouve dans les habitats semi-modernes. Dans les habitats modernes, le nombre de pièces varie entre trois (03) et cinq (05) pièces d'habitation. On remarque pour ce qui concerne les clôtures que 85% des logements sont clôturés même si la plupart des celles-ci ont une taille qui ne dépassent pas 1,25 m de haut et sont en mauvais état à cause de l'érosion. Les observations de terrain ont permis d'obtenir des photographies des types de d'habitats présentés avec la planche n°1.

### Planche n°1 : Diversité des habitats à Pô

a



Habitat de type traditionnel construit de briques de banco

b



Habitat de type semi-moderne construit de briques de banco enduit de ciment

c



Habitat de type moderne construit avec des matériaux définitifs

*Crédit-photo : OUEDRAOGO R. U. E., 2021.*

La planche n°1a, pris au secteur n°7 de la ville, présente un habitat de type traditionnel avec des maisons construites à l'aide des briques en banco et un revêtement avec de latérite. La planche n°1b, prise au secteur n°4, elle projette l'image d'un habitat semi moderne où le banco a été enduit de ciment pour une meilleure solidité et protection contre l'érosion. Enfin, la planche n°1c, pris au secteur n°1 de la ville, dévoile un habitat moderne construite en R+1 avec des matériaux définitifs.

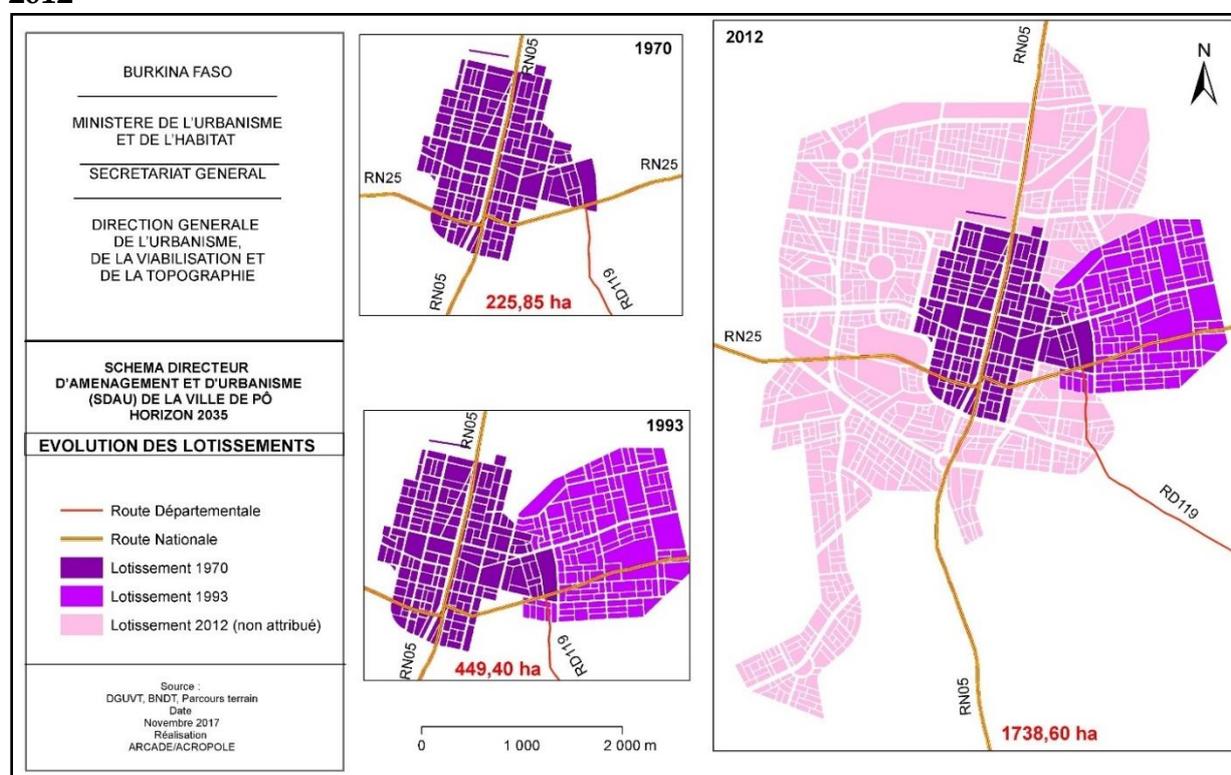
Dans les différents secteurs, La consommation d'eau potable est courante. Les bornes fontaines (55 % des points d'eau) et les pompes à motricité humaine (30 %) et le robinet (15 %) sont les plus utilisés pour l'approvisionnement en eau potable. Toutefois, certains (42 % des enquêtés) affirment utiliser l'eau des puits en saison hivernale à cause de la proximité et de l'abondance de la ressource.

Pour ce qui concerne l'accès à l'électricité, on peut dire qu'il est diversifié en fonction des revenus du chef de ménage. Ainsi les utilisateurs des plaques solaires représentent 55, % des enquêtés. Ceux bénéficiant de l'énergie fournie par la structure nationale (SONABEL) représentent 30 % des enquêtés. On remarque en plus, l'utilisation d'autres formes d'éclairage avec des lampes tempêtes (12%) et des batteries (3%)

### 2.3. Pô : une ville aux grands chantiers futurs

La proximité avec la frontière de la république du Ghana et le dynamisme des activités économiques favorisent l'arrivée massive des jeunes des localités environnantes. Cet exode rural a contribué à l'accroissement démographique de l'espace. Cela a été confirmé par les enquêtes qui révèlent que 58 % des migrants, attirés par la pratique de diverses activités en lien avec les richesses du milieu physique ont fini par s'installer définitivement. Cette évolution du nombre de population dans la ville de Pô est à l'origine de l'étalement spatial de la ville (carte n°2) et de l'occupation anarchique des espaces débouchant sur une dégradation progressive des ressources naturelles et une installation des familles démunies. Ces dernières s'installent dans les zones périphériques de la ville et sont exposées à des risques d'inondation en raison de l'inobservance des règles d'urbanisme (65 % des enquêtés).

**Carte n°2 : Les différentes phases de lotissement de la ville de Pô en 1970, 1993 et 2012**



La carte n°2 ci-dessus met en valeur les différentes phases de lotissement que la ville de Pô a connu entre 1970 et 2012. L'opération de 1970 a couvert une superficie de 225,84 ha et permis de dégager 1469 parcelles. Celle de 1993 a couvert une superficie de 23,56 ha et permis de dégager 1425 parcelles. Enfin, le lotissement de 2012 a mobilisé une superficie globale de 1738,60 ha permis de dégager 8710 parcelles. Cependant cette dernière phase de lotissement n'est pas mise en valeur à cause d'un arrêté ministériel portant suspension des opérations de lotissement et des actions y affilées. La conséquence découlant de cette décision fut la ruée vers les espaces environnants et la surenchère dans les prix de loyers et des terrains.

Dans la ville de Pô, l'accès aux logements ou à la terre pour construire a évolué et est devenu particulièrement difficile. Face à la demande, le foncier est devenu un objet de spéculation avec des prix qui ne tardent pas à flamber. A titre illustratif, le prix d'une

parcelle de 450 ou 500 m<sup>2</sup> obtenue après les opérations de 1970 ou 1993, est fixé à un minimum de 6 millions de F CFA selon les responsables domaniaux de la commune. Pour une même superficie, le prix avoisine 10 millions de F CFA, et la vente est réalisée directement avec le détenteur de l'attestation d'attribution ou par le biais des intermédiaires appelés « démarcheurs ». Le coût du loyer d'une dépendance de type F4, est passé de 15 000 à 30 000 F CFA/mois en moins de 5 ans. Quant à une mini-villa, elle est passée de 30 000 à 50 000 F CFA/mois toujours dans la même période. Quant à l'acquisition de la terre dans les zones périphériques, la gestion par le droit coutumier a fait place au marchandage avec des montants pouvant atteindre 250 000 F CFA pour un lopin de terre. Ces montants ne sont malheureusement pas à la portée de bon nombre de bourses des citoyens burkinabé et les poussent à s'installer parfois dans des zones peu recommandées (65 % des enquêtés).

L'augmentation rapide de la population, le développement du commerce formel et informel, associé à l'étalement urbain favorisent l'accroissement du volume des déchets et posent un problème d'assainissement dans la ville de Pô. En effet, 95 % des ménages enquêtés confirment l'inexistence d'un système de gestion des déchets dans la commune. Pour se débarrasser de leurs déchets, les ménages adoptent majoritairement des stratégies peu écologiques : jet dans la nature et création de dépotoirs sauvages (52 %), incinération systématique (28 %), stockage puis incinération (20 %), rejet des eaux usées dans le quartier (83 %). La gestion des déchets ménagers et solides se résume à des actions peu concertées de structures associatives ou individuelles et ne couvre qu'une partie de la zone aménagée. Les enquêtés (100 %) reconnaissent que leurs pratiques impactent l'environnement et contribuent à la prolifération des maladies infectieuses et parasitaires. Mais ils affirment ne pas disposer d'autres alternatives pour le moment. Ils invitent de ce fait les autorités municipales à s'investir dans la mise en œuvre d'un système de gestion communale.

## Discussion

La maîtrise de la modernisation de la ville reste un intérêt capital pour les autorités municipales. Pour cela, et pour garantir l'accès aux services sociaux de base à tous, les responsables des différentes collectivités territoriales s'investissent à obtenir des espaces homogènes, compactent et denses. Les résultats de cette étude montrent que les conditions physiques et le statut administratif de la ville prédisposent l'arrivée massive des populations des localités voisines à la recherche de meilleures conditions de vie. Ce résultat est en conformité avec celui des travaux réalisés par H. Mainet et al (2015, p1) ; M.E. Férérol (2016, p.1) qui trouvent que les petites villes jouent un rôle d'interface entre les zones rurales et urbaines en pleine mutation.

Cependant les acteurs de la vie municipale font face aux besoins dont celui du logement qui vont de pair avec l'augmentation démographique. Ce résultat, conforte l'étude antérieure de B. Dansou (2005, p. 1) ; Banque mondiale (2015, p.1) ; S. Sere (2020, p.2). Ce croît démographique associé au besoin de logement constitue des facteurs propices à l'étalement urbain et amplifie l'effet de dégradation de l'environnement. Ces résultats corroborent l'analyse faite par C. Simonneau et al (2020, p.11) ; O Robineau (2014, p.9) qui soutiennent que la naissance des quartiers spontanés

est tributaire au dynamisme foncier. Ils rejoignent aussi l'analyse faite par M.S. Benjamin et al (2017, p.128) qui trouvent que l'auto-construction aggrave la destruction de l'environnement et du couvert forestier urbain.

Les espaces urbains en Afrique se construisent dans des conditions socioéconomiques, environnementales et écologiques particulières. Ils s'affirment mais sont confrontés à un déficit crucial en infrastructures et en équipement. Une attention particulière grâce à un suivi régulier du niveau d'équipement permettrait d'endiguer les divers problèmes et d'améliorer les conditions de vie des populations surtout celles les plus démunies.

## Conclusion

L'étude réalisée dans la ville de Pô a permis d'identifier une diversité de logements répartis dans l'aire urbaine. De plus, plusieurs enquêtés ont privilégié l'option de l'auto-construction aussi bien dans la surface aménagée que dans celle périphérique contribuant à l'étalement urbain. Les constructions de logements dans les zones informelles constituent néanmoins des facteurs à risque aussi bien pour l'homme que pour l'environnement. La maîtrise de la pression foncière serait la base d'une urbanisation qui offrirait de meilleures conditions de vie non seulement pour les résidents mais aussi pour les migrants des prochaines années. Ainsi, il serait opportun que le gouvernement du Burkina Faso dans sa politique de décentralisation et d'aménagement urbain mette à la disposition des autorités communales des ressources techniques, humaines et financières nécessaires afin d'une gestion efficace du phénomène d'étalement et d'une préservation des ressources naturelles aussi bien dans la commune urbaine de Pô que dans tout le pays.

## Références bibliographiques

- BANQUE MONDIALE, 2015, « Bilan du secteur du logement en Afrique subsaharienne Défis et opportunités », Washington, 140 p
- BENJAMIN Mawanga Samulomba et PHILEMON Paluku Kataliko, 2017 « la gouvernance urbaine au Congo-Kinshasa a l'épreuve de la décentralisation » in *La gouvernance urbaine dans les pays du sud, une opportunité ou un piège ?* International Journal of Spaces and Urban Territory (IJSUT), numéro N°3, pp 113-142
- COMMUNE URBAINE DE PÔ, 2010, *Plan Communal de développement de la commune urbaine de Pô*, version finale, Burkina Faso, 119p
- DANSOU Blandine, 2005, « Croissance démographique et demande de logements en milieu urbain : cas de la ville de Cotonou », - *DESS Population et dynamiques urbaines, Université d'Abomey calavi, Bénin*, 67p
- FEREROL Marie-Ève, 2016, « Les petites villes : des agents d'urbanisation durable ? », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, mis en ligne le 15 novembre 2016, consulté le 14 janvier 2021. URL :

<http://journals.openedition.org/tem/3852> ;

DOI :

<https://doi.org/10.4000/tem.3852>

- HEMA Bakary, 2011, *Gestion du foncier urbain en Afrique Subsaharienne*, mémoire de master de recherche, département de géographie, université de Ouagadougou, Ouagadougou, 125 p.
- MAINET Hélène et KIHONGE Ephantus, 2015 « Les villes secondaires dans les relations villes-campagnes en Afrique de l'Est », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, mis en ligne le 09 avril 2015, consulté le 27 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/tem/2938> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.2938>
- MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME, 2008, politique nationale de l'habitat et du développement urbain, Ouagadougou, 40p
- MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, 2017, Etat des villes au Burkina Faso :1995 -2015, rapport final, 234p
- MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME, 2018, Schéma directeur et d'aménagement urbain (SDAU) de la ville de Pô Horizon 2035 ,373 p.
- ONU Habitat, 2015, Elaboration du rapport national habitat III du Burkina Faso, Rapport final, Nations Unies, 60 p.
- ONU Habitat, 2017, Nouvel Agenda Urbain, Conférence Habitat III, Quito, 17-20 octobre 2016, Nations Unies, 72 p
- OUATTARA Ardjouma et SOME Lanko, 2009, *La croissance urbaine au Burkina Faso*, Rapport d'analyse des données du RGPH-2006, Ministère de l'Economie et des Finances, Burkina Faso, 118 p.
- OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel, NIKIEMA, Dayangnéwendé Edwige, COMPAORE Georges ,2020, *Urbanisation et Pauvreté au Burkina Faso*, CAHIERS DU CERLESHS n°66, pp. 157-183
- ROBINEAU Ophélie, 2014, « Les quartiers non-lotis : espaces de l'entre-deux dans la ville burkinabé », *Carnets de géographes* [En ligne], 7 | 2014, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/478> ; DOI : 10.4000/cdg.478
- SAWADOGO Salif, 2019, *Les logements urbains en Afrique*, mémoire de master de recherche, département de géographie, université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, 115 p.
- SERE Seydou, « L'accès au logement des jeunes adultes à Ouagadougou (Burkina Faso) : pratiques et stratégies résidentielles » Thèse de doctorat de Géographie, Université Rennes 2 (France)-Université de Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso), 451p
- SIMONNEAU Claire et DENIS Eric, 2020, « Communs fonciers pour l'habitat dans les Suds », rapport de recherche, Agence France de Développement, Paris, France, 102 p

SOUMBOUGMA Raymond, 2019, *Contribution des Systèmes d'Information Géographique à l'accès des établissements d'enseignement secondaire dans les villes d'Afrique Subsaharienne*, mémoire de master de recherche, département de géographie, université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, 71 p.

TAC ECONOMIC, 2017, *Les nouvelles formes d'urbanisation en Afrique*, Club Afrique Développement, 30 p